

APSH

Association pour la **P**rotection de la **S**anté des **H**abitants de la région de Saint-Omer
(Association de professionnels de santé)

Oui je soutiens l'action des professionnels de santé de l'APSH.

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Je choisis de faire un don de :

- 5€ (minimum)
- 10 €
- 20 €
- 30€ ou plus

Chèque à l'ordre de l'APSH

A envoyer à : APSH 96 boulevard de Strasbourg 62500 Saint-Omer

Déduction fiscale :

L'APSH est habilitée par l'administration fiscale à recevoir des dons au titre d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don dans la limite de 20% de votre revenu imposable pour les particuliers (article 200 CGI) et 60% pour les entreprises dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (article 238 bis CGI).

Vous recevrez en mars un reçu fiscal vous permettant la déduction fiscale sur vos revenus.